

l'enfance et de l'adolescence, et ayant à l'égard de ceux que le Père céleste avait préposés à sa direction, pratiqué la plus humble obéissance, il s'est fait durant sa vie publique instituteur de la jeunesse, à laquelle il voulut témoigner une affection plus sensible et un plus vif intérêt.

Ses divines paroles à ce sujet sont restées la devise éloquente et sublime de ceux qui se livrent à sa suite à ce ministère sacré ; elles expriment aussi tout l'objet qu'on doit se proposer en l'exerçant à son exemple. *Sinite parvulos venire ad me ; talium est enim regnum cœlorum* (1).

On peut dire aussi que l'instruction qu'il livre au jeune homme anxieux de connaître sa voie, et la direction qu'il lui donne complètent ce même objet en y ajoutant l'étude et le soin de la vocation particulière de chacun des élèves confiés au zèle sacerdotal. *Dicit illi adolescens... quid adhuc mihi deest ? Ait illi Jesus : Si vis perfectus esse... veni sequere mei* (2).

---

(1) Math., XIX, 14.

(2) Math., XIX, 21.